L'Oiseau-Mouche

Journal municipal de Calixa-Lavallée

Vivre petit dans un monde de grands !

Décembre 2023
Vol. 27 – Numéro 10

771, chemin de la Beauce
Calixa-Lavallée
(Québec) J0L 1A0
450 583-6470

LE MOT DU MAIRE

Déjà l'année 2023 tire à sa fin et le temps des fêtes est à nos portes. Temps de se retrouver avec les gens que l'on aime, parents et amis, et célébrer la fête de Noël et le nouvel an.

En cette période de réjouissances, il importe de faire une différence dans la vie de nos concitoyens et de nos voisins vivant des situations précaires.

Je pense également aux personnes âgées seules et je vous invite à leur rendre visite et briser cet isolement.

Il importe d'apporter un certain réconfort envers ces personnes et il importe également de soutenir les divers organismes communautaires qui sont doublement sollicités en cette période de l'année et dont l'apport est essentiel.

Que nous réserve l'année 2024, je ne saurais le dire, sinon voir les projets structurants se réaliser. Votre conseil vient de terminer l'élaboration du budget pour la nouvelle année et comme toujours nous avons livré un budget équilibré.

Je profite de l'occasion pour souhaiter la bienvenue à Mme Pénélope Larose notre nouvelle directrice générale et à Mme Josée Domenicano notre nouvelle adjointe.

Je souhaite à chacune et chacun d'entre vous que le nouvel an soit à la hauteur de vos attentes et ambitions.

Bonheur et santé tout au long de l'année.

Daniel Plouffe, votre maire

À LA MAIRIE

VOTRE CONSEIL :

Daniel Plouffe, maire
Poste vacant, poste #1
Valérie Beaurivage Vincent, poste #2
Claude Lacasse, poste #3
Bruno Napert, poste #4
Daniel Jacques, poste #5
Pascale Renzo Charbonneau, poste #6

Bureau municipal :

Tél. : 450 583-6470
Fax. : 450 583-5508
Courriel : info@calixa-lavallee.ca
Site web : www.calixa-lavallee.ca

Horaire :

Du lundi au jeudi de 8h30 à midi
et de 13h00 à 16h30

SÉANCE DU CONSEIL

ORDRE DU JOUR DU 5 DÉCEMBRE 2023

(PRÉLIMINAIRE)

1- Ouverture de la séance et constat de quorum

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour

3- Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 novembre 2023

4- ADMINISTRATION GÉNÉRALE
   a) Affaires découlant de la séance ordinaire du 7 novembre 2023 : suivi
   b) Lecture et adoption des comptes
   c) Dépôt de documents
   d) Recrutement adjointe à la direction générale – Nomination - Entente
   e) Calendrier 2024 des séances du Conseil – Adoption
   f) Fermeture des bureaux pour le congé des fêtes - Adoption
   g) ADMQ - FQM – UMQ – Adhésion 2024
   h) Octroi d'une prime de départ pour l'employé no 400 - Adoption
   i) Proposition de délimitation des circonscriptions électorales - Adoption
   j) Règlement no 255-2 modifiant le règlement no 255 régissant les procédures des assemblées du conseil, séances de travail et caucus – Adoption
   k) Motion de félicitations – Organisation du marché de Noel

5- BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS MUNICIPALES
   a) Rapport du représentant

6- SÉCURITÉ CIVILE ET PRÉVENTION DES INCENDIES
   a) Rapport du représentant

7- VOIRIE ET AQUEDUC
   a) Rapport du représentant

8- URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
   a) Rapport du représentant

9- ENVIRONNEMENT
   a) Rapport du représentant

10- CULTURE ET PATRIMOINE
   a) Rapport du représentant

11- LOISIRS
   a) Rapport du représentant

12- AUTRES DOSSIERS

13- CORRESPONDANCE

14- PÉRIODE DE QUESTIONS

15- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

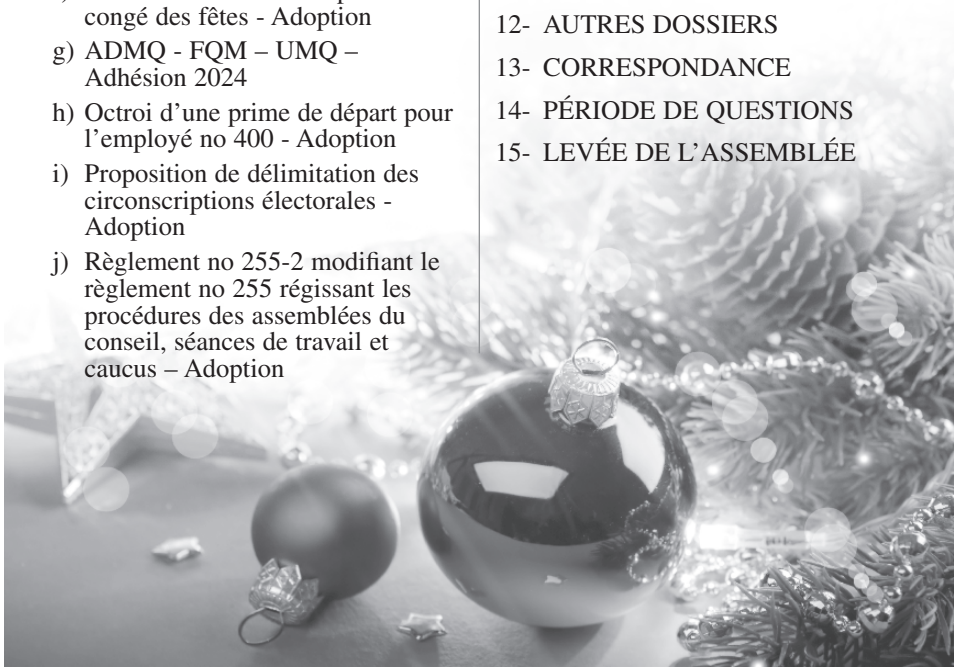

VOTRE BULLETIN

Éditeur : Municipalité de Calixa-Lavallée
Collaborateurs : Pénélope Larose, Josée Domenicano, Diane Parent, Claude Lacasse, Élise Desrochers,

Dépôt légal :
Bibliothèque nationale du Québec (PER-0392)
Bibliothèque nationale du Canada (No AMICUS 25343104

Conception et impression du journal:
© Les Publications Municipales Inc. – Sans frais: 1 877 553-1955

INFOS MUNICIPALES

FERMETURE DES BUREAUX POUR LES FÊTES

Nos bureaux seront fermés à compter de 16h30, jeudi le 21 décembre 2023 jusqu'au 7 janvier 2024 inclusivement. Nous serons de retour le lundi 8 janvier 2024, dès 8h30 am.

STATIONNEMENT DANS LES RUES

Selon l'article no 63, règlement no 292 et ses amendements, il est interdit de stationner un véhicule la nuit dans une rue pendant la saison hivernale, pour la période commençant le 1er décembre et se terminant le 31 mars, entre 2h00 et 7h00, sauf en cas de signalisation à l'effet contraire.

ENSEMBLE, SOULIGNONS LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Le 3 décembre prochain aura lieu la Journée internationale des personnes handicapées (JIPH). Cette journée nous rappelle l'importance de rendre notre société plus accessible et inclusive.

PASSER À L'ACTION CONTRE LE RADON!

La Direction de santé publique de la Montérégie recommande aux citoyens de tester le radon dans leur maison.

Le radon est un gaz radioactif d'origine naturelle pouvant entrer dans les maisons notamment par les fondations. Il est invisible, n'a pas d'odeur et ne goûte rien.

Le radon est la première cause de cancer du poumon chez les non-fumeurs. Les fumeurs courent aussi un risque encore plus grand. Au Québec, le radon serait responsable de plus 1 000 décès par an.

En Montérégie, au moins une maison sur cinq a trop de radon. La seule façon de savoir s'il y a trop de radon dans la maison est de le mesurer avec un petit appareil appelé dosimètre. Le moment idéal pour tester le radon est lors de la saison froide. Le dosimètre coûte entre 40 et 60 dollars et peut être acheté sur le site internet de l'Association pulmonaire du Québec ou de CAA-Québec.

La quantité maximale de radon conseillée par Santé Canada est 200 Becquerels par mètre cube (Bq/m3). Si la quantité mesurée est plus élevée, il faut faire des travaux correctifs avec l'une des compagnies agréées par le Programme national de compétence sur le radon au Canada (PNCR-C).

Diminuer la quantité de radon dans la maison permet de baisser le risque de cancer du poumon.

PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL

La première réunion du conseil de l'année aura lieu le 16 janvier 2024 à 19h.

CALENDRIER MENSUEL

DÉCEMBRE 2023

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
					1	2
3	4	5 Collecte des déchets	6 Collecte des organiques	7	8	9
10	11	12 Collecte du recyclage	13	14	15	16
17	18	19	20 Collecte des organiques	21	22	23
24/31	25	26 Collecte des déchets, du recyclage, des volumineux	27	28	29	30

MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE

771, CHEMIN DE LA BEAUCE
CALIXA-LAVALLÉE (QUÉBEC)
J0L 1A0

Déneigement de la patinoire 2023-2024
DEVIS DES TRAVAUX

DURÉE DU CONTRAT :

Du 31 décembre 2023 au 31 mars 2024

TRAVAUX :

1- Déneigement de la patinoire tous les jours où une accumulation de neige y sera notée;

2- Le contractant devra fournir toute la machinerie nécessaire pour effectuer le travail.

PRIX :

Le prix soumis doit être de nature forfaitaire. La Municipalité effectue le paiement en 3 versements égaux.

SOUMISSION :

La soumission doit être produite sous enveloppe cachetée portant la mention « SOUMISSION – DÉNEIGEMENT PATINOIRE » et parvenir aux bureaux de la Municipalité au plus tard le mercredi 20 décembre 2023 à 11h30.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS :

Les soumissions seront ouvertes immédiatement après l'heure limite de transmission soit le mercredi 20 décembre 2023 à 11h30. Pour toute information veuillez contacter la directrice générale au numéro de téléphone 450-583-6470 poste 3

Pénélope Larose, directrice générale

Entretien de la patinoire 2023-2024
DEVIS DES TRAVAUX

DURÉE DU CONTRAT :

Du 31 décembre 2023 au 31 mars 2024

TRAVAUX :

1- Arrosage tous les jours où la température le permet;

2- Nettoyage de la surface dès que nécessaire.

3- Le boyau d'arrosage est fourni par la Municipalité.

PRIX :

Le prix soumis doit être de nature forfaitaire. La Municipalité effectue le paiement en 3 versements égaux.

SOUMISSION :

La Municipalité de Calixa-Lavallée ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucun frais envers les soumissionnaires.

La soumission doit être produite sous enveloppe cachetée portant la mention « SOUMISSION – ENTRETIEN PATINOIRE » et parvenir aux bureaux de la Municipalité au plus tard mercredi 20 décembre 2023 à 11h30.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS :

Les soumissions seront ouvertes immédiatement après l'heure limite de transmission soit le mercredi 20 décembre 2023 à 11h30. Pour toute information veuillez contacter la directrice générale au numéro de téléphone 450-583-6470 poste 3

Pénélope Larose, directrice générale

MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE

771, CHEMIN DE LA BEAUCE
CALIXA-LAVALLÉE (QUÉBEC)
J0L 1A0

AVIS PUBLIC
SÉANCE EXTRAORDINAIRE

AVIS est par la présente donné, par la soussignée, que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire mardi le 12 décembre 2023 à 18h00 à la salle communautaire du 771 chemin de la Beauce, au cours de laquelle il procédera à l'adoption du Budget 2024.

Au cours de cette séance, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le Budget 2024.

Donné à Calixa-Lavallée, ce 29 novembre 2023

Pénélope Larose, directrice générale et greffière-trésorière

AVIS PUBLIC
SÉANCE EXTRAORDINAIRE

AVIS est par la présente donné, par la soussignée, que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire mardi 12 décembre 2023 à 18h15 à la salle communautaire du 771 chemin de la Beauce, au cours de laquelle il procédera à l'avis de motion et au dépôt du projet de Règlement no 335 concernant la taxation 2024.

Au cours de cette séance, les délibérations du conseil porteront sur les points suivants :

1- Ouverture de la séance et constat de quorum
2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
3- Projet de Règlement no 335 concernant la taxation 2024 – Avis de motion et dépôt du projet
4- Période de questions
5- Levée de l'assemblée

Donné à Calixa-Lavallée, ce 29 novembre 2023

Pénélope Larose, directrice générale et greffière-trésorière

AVIS PUBLIC
SÉANCE EXTRAORDINAIRE

AVIS est par la présente donné, par la soussignée, que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire mardi 12 décembre 2023 à 18h30 à la salle communautaire du 771 chemin de la Beauce, au cours de laquelle il procédera à l'adoption du programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026.

Au cours de cette séance, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le Programme triennal d'immobilisations.

Donné à Calixa-Lavallée, ce 29 novembre 2023

Pénélope Larose, directrice générale et greffière-trésorière

MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE

771, CHEMIN DE LA BEAUCE
CALIXA-LAVALLÉE (QUÉBEC)
J0L 1A0

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE

RÈGLEMENT NUMÉRO 246-6 :

MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 246 RELATIF AUX LIMITES DE VITESSE PERMISES SUR LES VOIES ROUTIÈRES DE LA MUNICIPALITÉ AFIN DE MODIFIER LA LIMITE DE VITESSE SUR LA RUE LAVALLÉE ET AU SECOND-RUISSEAU (DE L'EXTRÉMITÉ OUEST JUSQU'AU CHEMIN LABONTÉ).

ATTENDU qu'avis de motion du présent règlement a été donné à la séance ordinaire du 3 octobre 2023 ;

ATTENDU que le projet de règlement a été déposé le 3 octobre 2023.

EN CONSÉQUENCE, le Conseil décrète ce qui suit :

ARTICLE 1. Le présent règlement modifie le Règlement no 246 relatif aux limites de vitesse permises sur les voies routières de la municipalité.

ARTICLE 2. CHEMINS AYANT UNE LIMITE DE VITESSE DE CINQUANTE KILOMETRES À L'HEURE (50 KM/H)

L'article 4.1 du *règlement est modifié de la façon suivante :*

- chemin de la Beauce : après le 602 jusqu'à la limite de St-Antoine-sur-Richelieu
- rue Berthiaume
- rang Lamontagne
- chemin de la Petite-Côte-d'en-Haut
- rang St-Joseph
- la Petite Montée

La limite de vitesse est de 50 km/h.

ARTICLE 3. L'article 4.5 du règlement est ajouté de la façon suivante :

ARTICLE 4.5 CHEMINS AYANT UNE LIMITE DE VITESSE DE TRENTE KILOMÈTRES À L'HEURE (30 KM/H)

- Second-Ruisseau (de l'extrémité ouest jusqu'au chemin Labonté)
- Rue Lavallée

La limite de vitesse est de 30 km/h.

ARTICLE 4. Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Daniel Plouffe
Maire

Pénélope Larose
Directrice générale et greffière- trésorière

Avis de motion : 3 octobre 2023
Dépôt du projet : 3 octobre 2023
Adoption : 7 novembre 2023
Avis public : 8 novembre 2023

LES ANIMAUX SAUVENT NOËL

Rudolf, le renne, s'est cassé la patte! Vite, il faut le remplacer à la tête du traîneau, mais par qui? Une présentation éducative où les enfants découvrent les fabuleuses adaptations des animaux à l'hiver. Au cours de l'animation, Mère Noël demande l'aide du biologiste du zoo de Granby et des enfants afin de trouver le meilleur suppléant. Par l'intermédiaire de vidéos, plusieurs personnages loufoques proposent leurs services et présentent les qualités essentielles pour survivre dans le froid. Des illustrations, des objets à toucher et un animal vivant viennent aussi ajouter à l'émerveillement des enfants.

Présence d'un animal vivant, des objets à toucher.

Où : Au Centre Communautaire de Calixa-Lavallée

Date : Jeudi le 14 décembre 2023
de 17h45 à 18h45

NOUVEAUTÉS ADULTES

BROUILLET CHRYSTINE, Le mois des morts
CHARLAND JEAN-PIERRE, L'œuvre de chair ne désireras
COBEN HARLEN, Sur tes traces
CONNELY MICHAEL, L'étoile du désert
DUBOIS AMÉLIE, La fois où… j'ai cédé le passage à un éléphant
FACAL JOSEPH, Si tu vois mon pays
JEAN MICHEL, Qimmik
LABERGE ROSETTE, Secrets de famille Tome 2 Le poids des confidences
LEVY MARC, La symphonique des monstres
REICH KATY, Le mystère des îles
TREMBLAY D'ESSIAMBRE LOUISE, À la croisée des chemins Tome 3, les éclaircies

NOUVEAUTÉS JEUNES

AARON BLABEY Carlos le lutin
ALEX A, Les étranges
FAUCHER JEAN-FRANÇOIS, Le pire Noël. Slush le lutin
CONSTANTIN PASCALE, la chorale de Noël, Tome 4, Madie
GOSCINNY RENÉ, L'iris blanc
NEVILLE ASTLEY, C'est Noël, Peppa! Peppa Pig
PELLETIER DOMINIQUE, Le 13E signe Tome 7, Les timbrés
VARIN CHLOE Blanche comme un drap

ÉCHANGE DE CASSE-TÊTES

Le 18 novembre dernier a eu lieu à la bibliothèque un échange de casse-têtes. Ce fut un succès grâce à la participation de 11 citoyens. Ils ont échangé leurs casse-têtes et sont repartis avec de nouveaux défis.

CONGÉ POUR NOËL

Veuillez prendre note que la bibliothèque sera fermée du samedi 23 décembre 2023 au 2 janvier 2024. Nous serons de retour le mercredi 3 janvier 2024. Le comité de la bibliothèque vous souhaite de passer de belles fêtes remplies de joie et de santé!

BIBLIOTHÈQUE CALIXA-LAVALLÉE

Heures d'ouverture :
Lundi, mardi et mercredi de 13h30 à 15h30
Mercredi de 19h à 20h30 – Samedi de 9h30 à 12h

Téléphone : 450 583-6470 #4
Courriel : biblio@calixa-lavallee.ca
Site Internet : www.reseaubibliomonteregie.qc.ca/calixa

RÉSEAU BIBLIO de la Montérégie

BIBLIO CHUTE À LIVRES

Ravensburger Puzzle
Ravensburger Puzzle

Prestige 1000
1000
Prestige 1000
750 PUZZLE
Monarch 800

1000
HOMETOWN COLLECTION

Charley Harper
THE SIERRA RANGE
1000
MANDALA OF VAIROCANA

1000
750

Puzzlers Collection 1000
Ravensburger Puzzle
Wake Up Call
Farm Collection
Anthony Kleem
300